

L'ÉCOLE DU LOUVRE CONCOURS D'ENTRÉE EN 1^{ER} CYCLE

Julien PERRIER-CHAMBON



Le groupe Studyrama, partenaire de votre avenir.

En tant qu'acteur référent du monde de l'orientation et de l'aide à la réussite aux examens et aux concours, **notre vocation est de vous accompagner et de vous conseiller** tout au long de votre parcours étudiant et professionnel.

Convaincus que **la formation est la clé de votre employabilité**, nous avons créé un écosystème pertinent pour vous aider dans les décisions déterminantes pour votre avenir :

- Chaque année, **nos 180 salons** permettent à plus de 500 000 jeunes de trouver la formation et l'établissement qui les mèneront vers la réussite.
- 4,5 millions de lycéens, étudiants et professionnels trouvent chaque mois, **sur nos sites web et applis**, les réponses à leurs questions grâce à des contenus d'experts sur l'orientation, la formation, les révisions, l'évolution de carrière, l'efficacité professionnelle...
- Nos ouvrages, rédigés par les meilleurs spécialistes, facilitent le choix d'orientation de nos lecteurs et apportent un soutien efficace dans la préparation des concours et des examens.
- Le service d'accompagnement sur-mesure de **notre réseau de conseillers d'orientation tonavenir.net** guide des milliers de jeunes afin qu'ils trouvent la voie du succès.

Notre démarche est fondée sur trois objectifs majeurs : fournir une information de qualité et actualisée, créer les rencontres décisives pour votre évolution et vous offrir les meilleurs conseils d'experts et services personnalisés.

Et comme **c'est ensemble que nous avançons**, nous sommes à votre écoute permanente pour optimiser nos produits et nos offres, afin d'être le partenaire de votre avenir à chaque étape de votre vie !

Pour découvrir l'univers de Studyrama :

Le site référent de l'orientation : [studyrama.com](https://www.studyrama.com)

L'agenda de nos 180 salons : [studyrama.com/salons](https://www.studyrama.com/salons)

Nos conseillers d'orientation dans toute la France : tonavenir.net

Nos maisons d'édition : [librairie.studyrama.com](https://www.librairie.studyrama.com)

Pour nous contacter : info@studyrama.com

Pour contacter l'auteur : julien.perrier@eprepa.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

9

PARTIE I

LE QUESTIONNAIRE DE CULTURE GÉNÉRALE

21

Introduction.....	23
1. Questions de maîtrise de repères chronologiques et usage d'une chronologie.....	24
Les chiffres romains.....	25
Les siècles.....	26
Les quarts de siècle.....	27
Les millénaires.....	29
Les classements chronologiques.....	29
Les dates de naissance.....	30
2. Questions d'Histoire.....	32
Les différentes typologies des questions d'Histoire.....	32
Chronologie Historique.....	35
Chronologie des grands artistes.....	44
La république en France et les présidents de la V ^e	54
Les dates à connaître par cœur.....	55
Dieux grecs et romains.....	57
3. Questions de culture artistique.....	58
Les genres picturaux.....	58
Les courants picturaux.....	61

4. Questions de culture littéraire	94
Le Moyen Âge (du ^v ^e au ^{xv} ^e siècle)	94
Le ^{xvi} ^e siècle	96
Le ^{xvii} ^e siècle	98
Le ^{xviii} ^e siècle	101
Le ^{xix} ^e siècle	104
Le ^{xx} ^e siècle	110
5. Questions de lecture de cartes	116
Les cours d'eau et notions associées	116
Orientation	121
6. Questions de géographie	122
Détroits et canaux	122
Les continents	124

PARTIE II

LA DESCRIPTION D'ŒUVRE D'ART

149

Introduction	151
1. La rédaction	153
La neutralité	153
Du général vers le particulier	153
Synthétiser	154
Différencier action principale et secondaire	154
Différencier description, interprétation et analyse	155
2. Conseils généraux	156
3. Construction de la description	158
Identification de l'œuvre : le cartel	158
Le sujet / thème de l'œuvre	159
La composition de l'œuvre	160

L'espace et la profondeur.....	161
La couleur.....	166
La lumière.....	167
Les formes et effets.....	167
Les figures.....	169
La notion de réalisme.....	171
Les techniques.....	172
La conclusion / contextualisation.....	172
4. Vocabulaire descriptif de l'image.....	174
Cadre / plans.....	174
Angle de vue.....	175
Composition.....	175
Lumière / couleur.....	175
Contrastes.....	177

PARTIE III

LA COMPOSITION D'HISTOIRE DE L'ART

179

1. Consignes et conseils généraux.....	181
Les informations de l'école du Louvre.....	181
Interprétation de ces informations.....	182
La liste d'œuvres 2023.....	184
2. Le travail de composition.....	188
Le travail préliminaire.....	188
L'introduction et la conclusion.....	192
La rédaction.....	193
Les exemples.....	195
Le style.....	198
La relecture.....	199

3. Rédaction, syntaxe et orthographe.....	200
Mots de liaison, articulateurs logiques.....	200
La ponctuation.....	202
Les majuscules.....	202
Accords du participe passé.....	204
Le pluriel des noms composés.....	204
Le pluriel des adjectifs de couleur.....	205
Écrire les nombres en lettres.....	206
Traits d'union.....	206
Les confusions orthographiques fréquentes.....	207
4. Problématiques artistiques et citations.....	210
Les grandes problématiques artistiques.....	210
Des citations illustrant ces problématiques.....	211
Historique des sujets depuis 1996.....	215
Proposition de corrigés.....	217

PARTIE IV
EXERCICES D'ENTRAÎNEMENT
223

1. Composition d'histoire de l'art.....	225
Sujet 1 : D'après vous, peut-on parler d'un « travail de l'artiste ? ».....	228
Sujet 2 : Une longue élaboration est-elle nécessaire à la création artistique ?.....	234
Sujet 3 : D'après vous, des critères permettent-ils d'affirmer qu'une création est un chef-d'œuvre ?.....	238
Sujet 4 : Le but de l'œuvre d'art est-il de faire rêver le spectateur ou le lecteur ?.....	240
Sujet 5 : Pensez-vous qu'apprécier des œuvres nécessite une éducation ou l'art est-il à la portée de tous ?.....	242
Sujet 6 : Pensez-vous que l'art et l'engagement soient indissociables ?.....	245

Sujet 7 : En quoi l'art constitue-t-il une illusion ?	248
Sujet 8 : Le peintre est-il un artiste « inspiré » ?	250
Sujet 9 : Quels liens l'art entretient-il avec la vie ?	251
Sujet 10 : Une œuvre d'art peut-elle échapper au beau ?	253

PARTIE V
ANNALES
255

1. 2022	257
2. 2023	272
3. 2024	289
4. 2025	308

PARTIE VI
CONCOURS BLANCS
329

1. Concours blanc n° 1	331
Épreuve 1 : Questionnaire	331
Épreuve 2 : Description d'œuvre d'art	336
Épreuve 3 : Composition d'Histoire de l'art	337
2. Concours blanc n° 2	338
Épreuve 1 : Questionnaire	338
Épreuve 2 : Description d'œuvre d'art	344
Épreuve 3 : Composition d'Histoire de l'art	345

3. Concours blanc n° 3.....	346
Épreuve 1 : Questionnaire.....	346
Épreuve 2 : Description d'œuvre d'art.....	351
Épreuve 3 : Composition d'Histoire de l'art.....	352

P RÉSENTATION

Le Concours d'entrée en premier cycle de l'École du Louvre est l'unique porte d'entrée pour l'accès en première année de premier cycle de l'école du Louvre. Il a comme objectif d'évaluer si les candidats ont les aptitudes et les compétences nécessaires pour entreprendre et poursuivre avec les meilleures chances de succès les études de premier cycle de l'École du Louvre (trois années d'études). Depuis sa réforme en 2020, il est désormais composé de trois épreuves : un questionnaire de culture générale ; une description d'œuvre d'art et une composition d'histoire de l'art.

Le concours d'entrée tient compte de deux nouveaux paramètres :

- L'École du Louvre a intégré le dispositif Parcoursup,
- L'École souhaite sélectionner des candidats préparés à sa spécificité pédagogique, en imposant une pré-sélection sur dossier. Ce qui signifie que l'école peut vous interdire de présenter le concours, si votre dossier n'est pas jugé satisfaisant.

◆ Quelle est la pédagogie spécifique de l'École du Louvre en premier cycle ?

Deux éléments fondamentaux et originaux la constituent : son programme et sa méthode.

Alors que les universités françaises favorisent désormais la pluridisciplinarité pendant les premières années d'études, en facilitant les passerelles entre une discipline et une autre, l'École du Louvre a choisi de concentrer son programme sur l'histoire de l'art et l'archéologie, ancrées sur les témoignages matériels des civilisations.

Fondée sur l'apprentissage du regard et de la relation directe avec l'œuvre d'art, appréhendée dans son histoire mais aussi dans sa matérialité, la pédagogie de l'École sollicite activement la mémoire (visuelle et textuelle), tout comme la réflexion (comparative et contextuelle).

Le premier cycle combine de manière originale deux modules : le premier fournit un socle de connaissances complet d'histoire générale de l'art, le second propose un choix de spécialités, parmi la trentaine que propose l'École. Le tronc commun

aborde successivement, pendant trois ans, et sous une forme condensée, toutes les périodes et tous les continents par le biais de leurs productions artistiques et de leurs civilisations. S'y ajoutent une approche des techniques de création, de l'histoire des collections et de l'iconographie, un enseignement de langues vivantes et éventuellement de cours optionnels. En troisième année, quelques cours sont dispensés en langues étrangères.

Assimiler ce socle de connaissances requiert :

- une curiosité et un goût prononcés pour l'art, les musées, le patrimoine, la lecture...,
- une force de travail importante,
- des acquis préalables assurant une bonne capacité à se situer dans l'espace et le temps,
- une très bonne maîtrise de l'écrit,
- une autonomie et une maturité suffisantes.

L'évaluation repose principalement sur la restitution raisonnée de connaissances à l'écrit. Car, pour des raisons de structure et d'organisation de l'enseignement à l'École, majoritairement confié à des conservateurs et professionnels de musées et du patrimoine, la part de contrôle continu et d'évaluation orale est limitée. Les examens sont donc majoritairement positionnés en contrôle terminal et consistent en épreuves écrites : dissertations ou commentaires d'œuvres, dont la méthode s'éprouve au cours de l'enseignement devant l'œuvre ou en salles de cours.

◆ Première étape du concours : une pré-sélection effectuée via Parcoursup

« Le dispositif Parcoursup est l'unique voie d'accès à l'inscription au concours.

Frais de dossier : 65 euros (boursiers exonérés).

Une première sélection des candidats est opérée à partir des notes du baccalauréat de français de Première et de celles de certaines matières évaluées en contrôle continu pendant l'année de Première et les deux premiers semestres de Terminale.

Les candidats pré-sélectionnés sont convoqués pour se présenter au concours qui a lieu chaque année mi-avril.

Les candidats qui ont suivi en Terminale l'option de spécialité « Histoire des arts » sont dispensés de pré-sélection et directement convoqués à la deuxième étape. »

Source : www.ecoledulouvre.fr

Depuis 2020, l'École du Louvre intègre le dispositif Parcoursup. Les modalités d'inscription ont donc changé, ce qui n'a rien d'inquiétant.

En revanche, le jury ne permettra pas à tous ceux qui le souhaitent de passer le concours. Une pré-sélection, basée sur les notes du bac de français, et les moyennes de première et de terminale, dans les disciplines littéraires (Français, Philosophie, Histoire-Géo), est effective depuis 2020. Cela permet d'écarter les candidatures et d'éviter qu'un candidat médiocre, mais chanceux, puisse intégrer l'école. Il n'y a pas de raison de paniquer, l'école devrait recevoir pour son concours au minimum un millier d'étudiants, et en refuser au maximum 700 (1 705 candidats au concours 2019).

Concrètement, si vous avez plus de 14 de moyenne dans les matières susnommées, vous n'avez pas à vous inquiéter. Au-delà de 12, vous devriez également pouvoir passer le concours. En deçà, nous vous conseillons de travailler sérieusement vos deux premiers trimestres de terminale. En outre, une lettre de motivation est requise. Nous vous conseillons d'apporter le plus grand soin à sa rédaction, car elle vous apportera des points précieux pour la validation de votre candidature.

Enfin, en ce qui concerne les candidatures post-bac, elles se feront également via Parcoursup, avec les mêmes critères de pré-sélection.

À noter qu'en dépit des annonces de l'école du Louvre, il semblerait que tous les candidats ayant postulé à l'école du Louvre en 2022, 2023, 2024 et 2025, aient été autorisés à se présenter au concours : en d'autres termes, il n'y a pas eu de pré-sélection ces deux dernières années. Ce qui ne sera pas nécessairement le cas pour l'édition 2025.

La lettre de motivation :

Votre dossier de candidature Parcoursup est obligatoirement accompagné d'une lettre de motivation, avec un nombre de caractères limités à 1 500 ; espaces compris.

Elle doit reprendre les points suivants :

- votre situation actuelle ;
- vos intérêts pour les arts (éventuellement démontrés par des éléments factuels) ;
- les intérêts que vous portez à l'école (vous pouvez citer une option que vous avez déjà remarquée, voire une association dans laquelle vous aimeriez vous investir) ;
- ce que vous allez apporter à l'école (votre envie de bien faire, votre motivation, votre connaissance d'une culture artistique particulière, etc.).

Il n'est pas utile d'écrire que vous avez déjà une grande connaissance en histoire des arts. Cela paraîtrait vaniteux compte-tenu de votre jeune âge. En outre, l'école cherche plus des potentiels, que des étudiants déjà expérimentés en histoire de l'art : vous travaillerez la discipline pendant vos cinq années d'études à l'école du Louvre. De même, le fait d'avoir suivi une prépa (si efficace soit-elle) pour le concours n'est pas forcément apprécié par le jury. Par conséquent, si vous choisissez de faire une prépa privée, comme ePrépa – nous vous y encourageons –, il n'est pas nécessaire de le préciser dans votre lettre de motivation.

Évidemment, comme pour la composition d'histoire de l'art (épreuve 3 du concours), la présence de connecteurs logiques, de signes de ponctuation variés et d'une syntaxe parfaite sont incontournables. Le nombre de caractères étant limité, il n'est pas pertinent de conclure par une formule de politesse. Ci-après, deux exemples de lettres de motivation réussies :

Ex. lettre de motivation 1 :

« Madame, Monsieur,

Actuellement en classe de terminale ABIBAC au lycée Condorcet de Belfort, je souhaiterais intégrer l'école du Louvre en première année de licence.

De nature curieuse, l'art sous toutes ses formes m'a toujours fascinée. Mon intérêt pour l'histoire des arts s'est forgé dès mes cours d'Arts Plastiques de la MJC de Pont de Roide, où j'ai découvert les arts du monde entier.

En outre, mon attrait pour le spectacle vivant, les musées, la culture rhénane et mon ouverture sur le monde ; mais aussi les cours d'Histoire de l'Art dispensés par l'École d'Art Jacquot ou mon investissement dans le projet "l'école des médiateurs" (FRAC Franche Comté) qui m'a permis de découvrir, avec bonheur, l'art contemporain ; m'ont confortée dans mon choix d'études.

Aussi, la diversité du monde de la culture me passionne, et me donne l'envie d'accéder à des connaissances plus larges et profondes sur l'histoire de l'art et la muséologie en intégrant l'école du Louvre.

En effet, la qualité des enseignements dispensés par des professeurs de qualité, les travaux dirigés devant les œuvres, la diversité des enseignements, ou encore les programmes tournés vers l'étranger, comme Erasmus, ou le partenariat avec l'université d'Heidelberg, m'intéressent particulièrement.

Je suis enthousiaste à l'idée de pouvoir m'investir dans votre école, à la fois au sein de la vie étudiante et lors des cours dispensés. Ma curiosité, ma sensibilité pour les arts et les cultures, ma détermination, mon dynamisme et ma rigueur feront de moi une élève impliquée et appliquée. »

Ex. lettre de motivation 2 :

« Madame, Monsieur,

Les métiers de la culture et du patrimoine m'intéressent particulièrement et je souhaite rejoindre votre institution pour mener à bien mon projet professionnel : travailler dans la conservation du patrimoine ou dans d'autres métiers relatifs à l'univers des musées.

Ma sensibilité pour la Littérature, l'Histoire et l'histoire de l'Art me conduit, en dehors du temps scolaire, à me documenter avec grand intérêt sur les périodes et productions artistiques de tous lieux et époques. Je fais preuve d'une réelle curiosité pour le patrimoine et les musées, lieux qui m'attirent pour leur double vocation de conservation des témoignages historiques, scientifiques ou artistiques de nos sociétés et de transmission au public.

En 2023, j'ai réalisé un stage aux Archives municipales de Beaune et un stage au Musée de la Libération de Paris en 2024 où j'ai pu découvrir les mondes artistique et historique, dans un cadre professionnel. Ces expériences m'ont permis de confirmer mon choix d'orientation, tout comme vos journées portes ouvertes.

Intégrer l'École du Louvre me motive depuis plusieurs années, les Travaux Dirigés devant les œuvres ; les enseignements en archéologie chrétienne, copte et byzantine et en héraldique, m'intéressent tout particulièrement.

Ma passion pour les arts, ma curiosité, mon application et ma détermination à m'engager pleinement dans ma future formation, feront de moi, je le souhaite, une étudiante épanouie au sein de votre école. »

La rubrique activités-intérêts

En plus de la lettre de motivation, une rubrique « activités-intérêts » vous permet de mentionner vos expériences d'encadrement, engagements citoyens, expériences professionnelles, et votre ouverture au monde.

Il ne s'agit pas seulement de lister ces expériences, il faut préciser ce que chacune d'entre elles vous a apporté : autonomie, sens des responsabilités, prise d'initiative, capacités d'adaptation, sens du travail, rigueur, ouverture d'esprit, etc.

Mes expériences d'encadrement ou d'animation

Décrivez ici vos expériences d'encadrement ou d'animation (1500 caractères max.)

Mon engagement citoyen

Décrivez ici votre engagement citoyen ou bénévole dans une association, dans votre établissement ou un autre cadre (1500 caractères max.)

Mon expérience professionnelle

Décrivez ici vos expériences professionnelles ou les stages que vous avez effectués (1500 caractères max.).

Ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles, parcours spécifiques)

Décrivez ici vos pratiques sportives et culturelles et/ou les parcours spécifiques suivis (exemple : cordées de la réussite, parcours d'excellence étudiée au lycée, de séjours à l'étranger ou d'un intérêt particulier pour une culture étrangère. (1500 caractères max.)

Source : copie d'écran de la rubrique « Activités-Intérêts » de l'application Parcoursup

Exemples d'expériences d'encadrement ou d'animation (1 500 caractères) :

Nous retrouvons dans cette rubrique toutes les expériences scolaires ou extrascolaires d'encadrement, d'organisation ou d'animation.

« *Décrivez ici vos expériences d'encadrement ou d'animations (1 500 caractères max.)* »

- Scoutisme
- BAFA
- Journée portes ouvertes de mon Lycée

- Tutorat d'élèves, bénévole ou rémunéré
- Membre d'association (vie personnelle, lycée et collège)
- Gestion / organisation d'une journée / soirée événementielle
- Etc.

Exemples d'engagement citoyen :

« Décrivez ici votre engagement citoyen ou bénévole dans une association, dans un établissement ou un autre cadre (1 500 caractères max.) »

- Participation à des voyages à but humanitaire
- Bénévolat (restaurants du cœur, banque alimentaire, maraude)
- Prestation artistique au profit du Téléthon
- Visites en Ephad
- Participation à un gala de charité
- Etc.

Exemples d'expériences professionnelles :

« Décrivez ici vos expériences professionnelles ou les stages que vous avez effectués (1 500 caractères max.) »

Le jury prendra en considération le jeune âge des candidats qui sont en terminale. Si c'est votre cas, il n'attend pas de vous des années d'expérience. Cependant, toutes sont bonnes à prendre : avoir fait les vendanges l'été n'a rien d'artistique mais démontre à l'évidence une certaine humilité et une envie de travailler.

- CDD/CDI
- Contrats intérimaires
- Jobs d'été
- Stages
- Vendanges, ramassage de fruits l'été
- Hôtesse de caisse, serveur / serveuse
- Stage de 1^{re}, Stage de 3^e
- Etc.

Ouverture au monde :

« Décrivez ici vos pratiques sportives et culturelles et / ou les parcours spécifiques suivis (exemples : cordées de la réussite, parcours d'excellence). Il peut également s'agir de la pratique d'une langue étrangère non étudiée au lycée, de séjours à l'étranger ou d'un intérêt particulier pour une culture étrangère. (1 500 caractères max.) »

- Voyages hors d'Europe ou en Italie, avec une dimension artistique/culturelle forte
- Investissement dans la recherche archéologique, sur un site de fouilles par exemple
- Apprentissage d'une quatrième langue (Chinois, Latin, Arabe, ...)
- Pratiques artistiques : théâtre ; danse ; chant ; ...
- Cours de peinture / sculpture
- Sports originaux (catamaran, escrime, water-polo, football et rugby pour les filles)
- Voyages linguistiques
- Voyages individuels
- Randonnées spécifiques (Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, GR 20, ...)
- Intérêt particulier pour – par exemple – les arts asiatiques ; voyages en Chine et au Japon, ...
- Etc.

Liens entre la lettre de motivation et la rubrique activités-intérêts

Ces rubriques d'expériences ont moins de valeur dans le processus de sélection que votre lettre de motivation. Il est cependant nécessaire d'y apporter un soin particulier.

Il est tout à fait possible de retrouver certains éléments de cette rubrique, parmi les plus saillants, dans votre lettre de motivation.

Enfin, contrairement à d'autres établissements de l'enseignement supérieur, il est inutile d'ajouter une lettre de recommandation ; celle-ci ne sera pas prise en compte par l'école du Louvre.

◆ Deuxième étape du concours : une épreuve écrite composée de trois exercices

Le concours d'entrée en première année de premier cycle de l'école du Louvre est composé de trois épreuves :

1. Un questionnaire de « Culture Générale »

Une série de 8 à 10 questions permettant d'évaluer la capacité des candidats à se situer dans l'espace (lecture de cartes, plans, etc.) et dans le temps (maîtrise de repères chronologiques, usage d'une chronologie).

Le programme du tronc commun de première année de premier cycle portant sur les périodes anciennes, les civilisations et les sites archéologiques des Antiquités orientales, égyptiennes, grecques, romaines ainsi qu'indiennes et chinoises, il est indispensable que les élèves puissent asseoir leurs futures acquisitions de connaissances sur de solides structures spatio-temporelles.

Durée de l'épreuve : environ 20 mn. 20 points.

2. Un exercice de description d'une œuvre d'art

Cette épreuve permet d'évaluer les capacités d'observation et d'attention portées à une œuvre (reprographiée en couleurs) soumise aux candidats, ainsi que leur aptitude à structurer une description, en conjuguant acuité du regard, précision du vocabulaire et maîtrise de l'expression écrite.

Durée de l'épreuve : environ 40 mn. 20 points.

3. Une composition d'histoire de l'art

Cette composition écrite fait appel à la culture scolaire et personnelle du candidat, mais rend également compte de la préparation de l'épreuve accomplie pendant l'année scolaire en cours. Ainsi le sujet qui doit être traité permet de faire appel à certaines des œuvres mises annuellement au programme, de les associer – éventuellement avec d'autres – dans un propos clair et organisé. L'épreuve permet aussi d'apprécier la correction de la langue et les qualités d'expression écrite du candidat.

Durée de l'épreuve : environ 2 h 00. 40 points.

Liste d'œuvres

Une liste limitative d'œuvres (entre 25 et 40 au maximum) est fournie au début de l'année scolaire aux candidats via le site internet de l'École du Louvre : elle doit avoir fait l'objet d'un travail personnel préalable par les candidats. Il s'agit d'acquérir une connaissance fine de ces œuvres (tant du point de vue de leur matérialité, de leur

localisation... que du contexte de leur création). Les œuvres qui constituent ainsi un programme annuel sont réparties sur une chronologie longue et ne se limitent ni à la France ni aux cultures occidentales. Elles font partie de collections publiques et sont facilement accessibles sur les sites internet des différents musées dans lesquels elles sont conservées. Une bibliographie très limitative, composée d'un ou deux ouvrages d'histoire générale de l'art, peut être adjointe à cette liste.

Statistique du concours 2025

La note du dernier classé est de 53,25 sur 80.

◆ Conseils pour la préparation du concours d'entrée à l'École du Louvre, donnés par l'école du Louvre

Bien que recommandé, il n'est pas obligatoire de suivre des cours ou une préparation collective. Se préparer nécessite déjà une solide **motivation** et un engagement **personnel**.

- **Le premier exercice** repose sur la maîtrise générale d'un cadre chronologique et topographique (histoire humaine et géographie physique). Les connaissances acquises au cours de l'enseignement secondaire le fournissent. Il est bon d'en faire une révision large, des grandes périodes de la préhistoire à nos jours (dates-clés), de la géographie physique et historique de la France aux grands équilibres planétaires.
- **Le deuxième exercice** est une description d'œuvre d'art. Il n'y a pas de méthode toute faite pour traduire en mots ce que l'on voit. Trois critères sont cependant fondamentaux : la capacité à aiguïser son regard, la précision du vocabulaire, la structuration et la qualité du texte produit. Cette épreuve n'appelle pas de connaissances particulières en histoire de l'art.
- **Le troisième exercice** est une composition d'histoire de l'art, traitant un sujet assez général portant sur une longue période chronologique et couvrant une aire géographique étendue. Elle se fonde sur le travail fourni par le candidat à partir des œuvres du programme établi par l'École du Louvre. Elle doit permettre d'apprécier l'aisance des candidats dans l'usage de la langue écrite, du point de vue de la maîtrise de la forme (orthographe, grammaire, syntaxe, élégance du style) comme dans la conduite d'un raisonnement argumenté et illustré. Il est impératif de structurer cette composition par la présence d'une introduction, présentant le sujet, ses enjeux, et annonçant le plan choisi. Le développement sera ensuite organisé en quelques parties, articulées entre elles, dont les idées-clés

seront étayées par des exemples référencés (titre [toujours souligné], date, lieu de conservation/localisation). Le devoir se terminera par une conclusion récapitulant les grandes lignes de l'argumentation. La spécificité d'une composition d'histoire de l'art est d'être une démonstration qui prend appui sur des exemples concrets se référant à **des œuvres précisément nommées et identifiées**. On veillera à ne pas accumuler l'évocation d'exemples, mais à les introduire judicieusement au fil du développement, en en justifiant le choix. Les candidats pourront puiser ces exemples dans la liste limitative d'œuvres au programme, mais aussi valoriser leur culture visuelle.

PARTIE I

LE QUESTIONNAIRE
DE CULTURE GÉNÉRALE

INTRODUCTION

Durée recommandée : 20 minutes

Barème : 20 points / 80

Note moyenne en 2024 : Non communiquée

La première épreuve du concours repose, depuis toujours, sur un ensemble de questions de culture générale (entre 8 et 12 questions) pour un total de 20 points. Les points attribués à chaque question sont variables (de 1 à 4 points) et indiqués. Il est important de tenir compte de ce barème individualisé. D'après les informations communiquées par l'école du Louvre, le questionnaire de Culture Générale consiste en une « Une série de questions permettant d'évaluer la capacité des candidats à se situer dans l'espace (lecture de cartes, plans, etc.) et dans le temps (maîtrise de repères chronologiques, usage d'une chronologie). Le programme du tronc commun de première année de premier cycle portant sur les périodes anciennes, les civilisations et les sites archéologiques des Antiquités orientales, égyptiennes, grecques, romaines ainsi qu'indiennes et chinoises, il est indispensable que les élèves puissent asseoir leurs futures acquisitions de connaissances sur de solides structures spatio-temporelles. »

L'épreuve 1 du concours, que nous appellerons « questionnaire de Culture Générale » contient des questions qui peuvent porter sur des domaines extrêmement variés. Cependant, afin d'organiser efficacement ses révisions, il est possible de remarquer des constantes dans les items interrogés. Les questions sont récurrentes et portent principalement sur :

- La maîtrise de repères chronologiques et l'usage d'une chronologie ;
- L'écriture en chiffres romains ;
- Les principaux événements historiques et leurs dates ;
- Les principaux rois et hommes politiques français ;
- Les principaux musiciens, artistes et auteurs français ;
- Les courants artistiques ;
- La méthode de la lecture de cartes, échelles, points cardinaux ;
- Les principaux monuments du monde ;
- Les dieux grecs, romains et les mythes ;
- Les pays, leurs cours d'eau et reliefs, leurs capitales.

1. Questions de maîtrise de repères chronologiques et usage d'une chronologie

Depuis 1996, les questions concernant la chronologie sont inévitables au concours de l'école du Louvre. Souvent similaires d'une année sur l'autre ; il est possible d'en dresser un inventaire, ventilé en sept grandes typologies de questions :

Question Chronologie type 1 :

Traduire les chiffres romains suivants en chiffres arabes :

XLV- CLII – CCLVIII- MXXV- MMXXI

Question Chronologie type 2 :

Traduire les chiffres arabes suivants en chiffres romains :

45 – 152 – 258 – 1025 – 2021

Question Chronologie type 3 :

Classez les dates suivantes dans l'ordre chronologique :

622 – 1270 – 1429 – MDCCLXXVI – MCCLXX

Question Chronologie type 4 :

Dans quel quart de siècle se situe la date 1429 ?

Question Chronologie type 5 :

Parmi les dates suivantes, laquelle se situe dans le 3^e quart du xv^e siècle :

1453 – 1429 – 1515 – MCDXXVI

Question Chronologie type 6 :

Classez les périodes suivantes dans l'ordre chronologique :

1^{er} quart du vii^e siècle ap. J.-C. – 1270 – 1429 – MDCCLXXVI – MCCLXX

Question Chronologie type 7 :

Dans quelle moitié de millénaire se situe la date 1429 ?

Afin de pouvoir répondre à l'éventail des questions portant sur l'usage de la chronologie, assurez-vous de comprendre parfaitement les pages qui suivent, et de vous entraîner jusqu'à ce que vous soyez parfaitement à l'aise avec ces notions. Il ne s'agit en aucun cas de culture générale en ce qui concerne ce premier groupe de questions, mais essentiellement de méthodologie. Cette partie est donc facile

à travailler. Les candidats consciencieux, n'auront aucun mal à obtenir ici tous les points possibles.

◆ Les chiffres romains

Depuis 1996, l'intégralité des annales des concours propose dès le début du questionnaire de culture générale, des questions concernant les chiffres romains (questions 1 à 3 ou 1 à 6 selon les années). Il est donc indispensable que vous les maîtrisiez parfaitement, car il n'y a aucune raison que les prochains concours ne débutent pas par ces questions.

Les deux difficultés majeures dans la maîtrise des chiffres romains reposent sur les lettres contre-intuitives (L et D) et les règles.

En effet, parmi les sept caractères romains, allant de I à M, vous connaissez déjà les trois premiers (I-V-X), deux autres sont tout à fait intuitifs : C (pour Cent) et M (pour Mille). Il ne vous reste donc qu'à mémoriser le L pour 50 et le D pour 500.

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1	2	3	4	5	6	7	8	9

X	XI	XII	XX	XXX	XL	L	LX
10	11	12	20	30	40	50	60

I	V	X	L	C	D	M
1	5	10	50	100	500	1000

Voici quatre règles essentielles à respecter dans l'utilisation des chiffres romains :

Règle 1 : Les chiffres placés à la droite d'un autre ajoutent leur valeur à celle de cet autre s'ils lui sont égaux.

$$II = 1 + 1 = 2$$

$$XXX = 10 + 10 + 10 = 30$$

$$CC = 100 + 100 = 200$$

Les chiffres V, L et D ne sont jamais répétés ; les autres ne peuvent pas l'être plus de trois fois.

Règle 2 : Tout chiffre placé à la droite d'un autre plus fort ajoute sa valeur à celle de cet autre.

$$VI = 5 + 1 = 6$$

$$XV = 10 + 5 = 15$$

$$LX = 50 + 10 = 60$$

Règle 3 : Tout chiffre placé à la gauche d'un autre plus fort retranche sa valeur de celle de cet autre.

$$IV = 5 - 1 = 4$$

$$IX = 10 - 1 = 9$$

$$LD = 500 - 50 = 450$$

Règle 4 : Tout chiffre placé entre deux autres plus forts retranche sa valeur de celle du chiffre de droite.

$$CIV = 100 + (5 - 1) = 104$$

$$MCD = 1\,000 + (500 - 100) = 1\,400$$

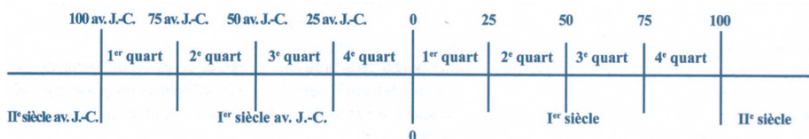
◆ Les siècles

- Le 1^{er} siècle commence avec la naissance de Jésus-Christ et se termine en l'an 100. Le deuxième siècle commence en l'an 101 (le premier janvier, nous sommes donc au premier siècle jusqu'au 31 décembre de l'an 100) et se termine en l'an 200...
- Pour retrouver le siècle auquel appartient une année, il suffit d'ajouter 1 au nombre des centaines de l'année. Ce décalage, contre-intuitif, est dû au fait qu'il n'existe tout simplement pas de siècle 0. L'année 1 se situe dans le 1^{er} siècle.
Ex : 455 appartient au v^e siècle (5^e siècle). On ajoute +1 au chiffre 4, le nombre des centaines.
Ex : 1977 appartient au xx^e siècle (20^e siècle). On ajoute +1 au chiffre 19, nombre des centaines.
- Pour donner une année correspondant à un siècle, il suffit d'enlever 1 au numéro du siècle.
Cela donne le nombre de centaines de l'année.
Ex : Au xviii^e siècle (18^e siècle), on peut trouver les années qui commencent par 17 comme 1744.
(18 - 1 = 17).

- Ne vous embrouillez pas l'esprit en vous demandant dans quel siècle se situent 1699, 1700 ou 1701, ces questions, sources d'erreurs pour les candidats, ne vous seront probablement pas proposées aux concours.

◆ Les quarts de siècle

Chaque année également, nous retrouvons une ou des questions, spécifiques à ce concours, faisant appel à la notion de quarts de siècle. Elles peuvent simplement être libellées ainsi : dans quel quart de siècle se situe l'année 1429 ?

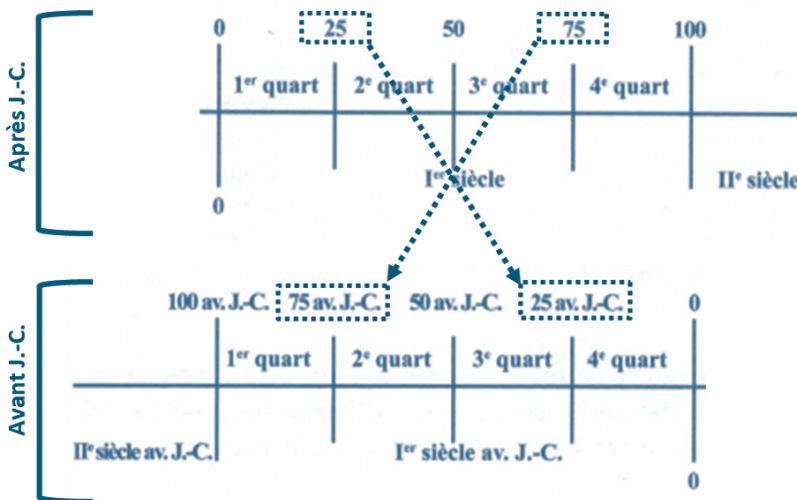


Voici la frise chronologique donnée par l'école du Louvre pour répondre à ce type de questions. Vous devez partager votre siècle en quatre parties égales, comme si vous deviez couper en quatre parts un cake breton. Ces intervalles ont chacune une durée de 25 ans, et se lisent TOUJOURS de gauche à droite (du Quart premier ou Quart quatrième). Lorsque les quarts demandés sont après J.-C., cela demeure relativement facile et intuitif. Les intervalles de votre gâteau breton sont alors :

1 ^{er} Quart	2 ^e Quart	3 ^e Quart	4 ^e Quart
0 – 25	25 – 50	50 – 75	75 – 100

Réussir le concours d'entrée de l'École du Louvre

Lorsque nous avons une date négative, cela se complique et constitue souvent une source d'erreur. En fait, il suffit simplement de conserver votre schéma après J.-C., et d'inverser les intervalles 50 et 75. Les autres caractéristiques de votre schéma ne changent pas :



Une fois le juste quart de siècle identifié, reportez-le sur votre copie, en précisant obligatoirement – même si cela **n'est pas** demandé – le siècle auquel il appartient.
Question : « Dans quel quart de siècle se situe l'année 1429 ? »

Réponse correcte : Deuxième quart du xv^e siècle

Réponse fautive : Deuxième quart de siècle

Notons également, qu'en raison des confusions que cela entraînerait, il est impossible qu'il vous soit demandé un quart de siècle d'une date positionnée sur un intervalle, comme 500, 525, 550, 575.

Enfin, voici ce que nous indiquent les commentaires du jury dans les annales du concours de l'école du Louvre pour appréhender ces questions de quarts de siècle :

« Pour traiter sans se tromper les questions de chronologie avant et après J.-C. : dessiner la ligne du temps, savoir qu'elle se lit toujours de gauche à droite, que les quarts de siècle sur cette ligne apparaissent donc toujours dans le même ordre, indépendamment du fait que l'un est avant ou après J.-C. En revanche, les siècles sont symétriques par rapport au 0 (le I^{er} siècle avant J.-C. s'est écoulé de 100 à 0, et

le 1^{er} siècle après de 0 à 100) ; que le 1^{er} siècle avant J.-C. occupe l'espace qui va de 200 à 101, le 1^{er} siècle après, celui qui va de 101 à 200. »

◆ Les millénaires

Plus rarement, des questions portent sur les millénaires. On vous demandera par exemple d'indiquer dans quelle moitié de quel millénaire se situe l'année 1429. C'est bien plus simple que pour les quarts, il suffit ici de couper le millénaire en deux moitiés égales : de 1000 à 1500 et de 1500 à 2000, et replacer la date du bon côté.

1 ^{er} moitié du 2 ^e millénaire	2 ^e moitié du 2 ^e millénaire
1000 – 1500	1500 – 2000

Rappel :

- -2000 à -1000 : Deuxième millénaire
- -1000 à 0 : Premier millénaire
- 0 à 1000 : Premier millénaire
- 1000 à 2000 : Deuxième millénaire
- 2000 à 3000 : Troisième millénaire

Jusqu'à présent, aucune question ne portait sur un « quart de millénaire ». Si tel était le cas, sachez, que la règle est la même que pour les siècles, à la différence qu'il faudra ajouter un 0 à chaque intervalle de votre frise (Ex. : 25 devient 250) :

1 ^{er} Quart	2 ^e Quart	3 ^e Quart	4 ^e Quart
0 – 250	250 – 500	500 – 750	750 – 1000

◆ Les classements chronologiques

Les questions de classement chronologique d'évènements ou de personnages célèbres sont inévitables.

Ex. : Classez les dates suivantes dans l'ordre chronologique :

3^e quart du xv^e siècle ; Chute de l'Empire Romain d'Orient 1453 ; -320 ; DCXXII ; MCDXXVI

Réussir le concours d'entrée de l'École du Louvre

Cette question peut paraître complexe et pourtant elle ne l'est pas ; à condition qu'on la traite avec méthode. Il s'agit ici de suivre un protocole précis et prudent :

1. **Isoler** les dates des autres données inutiles : ~~Chute de l'Empire Romain d'Orient~~
1453 = 1453
2. **Convertir** l'ensemble des dates en chiffres arabes : DCXXII = 622 ; 3^e quart du xv^e siècle = 1465 (par exemple)
3. **Lister** les dates désormais en chiffres arabes, et les **classer** en deux catégories : **avant J.-C.** et **après J.-C.**
4. **Tracer** une frise chronologique :
 - a) **Placer le 0**
 - b) **Placer à gauche les dates avant J.-C.**
 - c) **Placer à droite les dates après J.-C.**
5. **Classer** les dates dans l'ordre chronologique, en s'aidant de la frise complétée
6. **Revenir** à la question, et y répondre, sans faire de faute de retranscription

Ce cérémonial peut sembler fastidieux, mais avec un peu d'entraînement la manœuvre ne vous prendra que quelques secondes, au brouillon.

◆ Les dates de naissance

Depuis quelques années, un nouveau type de questions a fait son apparition dans cette partie usage de la chronologie : la gestion des dates de naissance.

Ex. : Pourquoi ces deux artistes ne sont-ils pas morts au même âge ?

- *Brassaï : né le 9/09/1899, mort le 8/07/1984 ;*
- *Henri Michaux : né le 25/05/1899, mort 19/10/1984.*

Il faut évidemment comprendre très vite ici que la confusion apportée par la question est relative aux dates de naissance. En effet, l'un des deux artistes a eu le temps de fêter son anniversaire avant sa mort, et l'autre non. Michaux a fêté son 85^e anniversaire le 25 mai 1984, soit cinq mois avant sa mort. Il est donc décédé à 85 ans.

A *contrario*, le malheureux Brassai est mort deux mois avant l'anniversaire de ses 85 ans, il nous a donc quittés à 84 ans seulement.

Il n'est pas utile dans votre réponse d'indiquer tous ces éléments. Une phrase simple du type « Ils ne sont pas morts au même âge car Michaux a eu le temps de fêter ses 85 ans, et pas Brassai, qui est donc mort à 84 ans » est suffisante.

2. Questions d'Histoire

Contrairement au chapitre précédent, qui nécessite uniquement de la méthodologie, cette sous-partie Histoire de l'épreuve fait appel à votre culture personnelle, que vous devez acquérir à force de travail. Le format des questions est varié.

◆ Les différentes typologies des questions d'Histoire

Les questions portant sur les dates et les personnages historiques peuvent être classées en cinq catégories :

- A. Reliez des personnages historiques
- B. Reliez des événements historiques
- C. Classez
- D. Accolez
- E. Retrouvez

• Question Histoire type A : reliez les personnages historiques suivants à une date/siècle

Ex : Reliez les noms des dirigeants suivants à la date de leur accession au pouvoir :

Franco	1922
Hitler	1933
Mussolini	1937

Cette question du concours 2013 étant relativement difficile, on ne propose ici que trois choix. Il suffit donc de connaître deux de ces trois dictateurs pour répondre correctement à la question.

En revanche d'autres questions peuvent être plus précises, comme celles de type « classez ».

• Questions Histoire type B : reliez des événements historiques

Ex : Attribuez à chacun des événements suivants la date qui convient :

Abolition de l'apartheid en Afrique du Sud	1989
Chute du mur de Berlin	1991
Élection du premier président noir aux États-Unis	2008
Printemps arabe	2011

Ex. : Reliez le jour, l'année et l'évènement qui correspondent :

18 juin	1789	Abolition des privilèges
nuît du 4 août	1851	Appel du Général de Gaulle
4 septembre	1870	Coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte
2 décembre	1940	Proclamation de la Troisième République

Il vous est demandé ci-dessus (Concours 2012) d'associer un jour et une année à quatre évènements connus. Ce type de questions est rare et ne concerne que les évènements historiques les plus importants. Il s'agit d'une des questions d'Histoire les plus difficiles, puisque vous avez 8 éléments à relier.

• **Question Histoire type C : classez dans l'ordre chronologique**

Ex. : Classez dans l'ordre chronologique, en les numérotant de 1 à 4, les personnages suivants :

Jeanne d'Arc
Hughes Capet
Charlemagne
Clovis

Vous remarquez ici (concours 2016) qu'il y a presque 200 ans qui séparent chaque personnage bien connu. Il n'est donc pas nécessaire de connaître exactement leur date de naissance et de mort, savoir les situer approximativement dans leur siècle est suffisant.

• **Question Histoire type D : accolez des personnages qui auraient pu se rencontrer / s'échanger des lettres**

Ex. : Associez ceux dont nous avons conservé des échanges de lettres :

Abélard ; Frédéric II de Prusse ; Héloïse ; Saint-Paul ; Sénèque ; Voltaire

Même remarque ici, des siècles séparent chacun de ces couples. Si vous avez des difficultés, essayez de relier les personnages à des éléments historiques qu'ils ont en commun.

Ex. 1 : Frédéric II de Prusse est un despote éclairé, il est par conséquent probable qu'il ait entretenu une correspondance avec une plume de la philosophie des lumières, comme Voltaire.

Ex. 2 : Louis XVI et Robespierre sont deux acteurs d'une même période : la Révolution Française (1789).

Vous connaissez Saint-Paul, l'un des plus grands acteurs de la diffusion du christianisme depuis la Judée. Cette diffusion se fait nécessairement juste après la vie de Jésus-Christ, peu après l'an 0. Or, vous devriez savoir que Sénèque est un auteur romain, contemporain du Christ. Saint-Paul et Sénèque devaient donc être associés. Ne reste donc plus que les deux personnages les moins connus, Héloïse et Abélard, qui se retrouvent nécessairement ensemble.

• Questions Histoire type E : retrouvez une date exacte

Il n'est plus question de classement : ici vous n'avez pas le choix, il faut connaître parfaitement ces dates. Une liste de ces dates à connaître par cœur vous est donnée dans les pages suivantes.

Ex. 1 : De quelle année date la Déclaration d'indépendance des États-Unis ?

Ex. 2 : Indiquez les traités internationaux signés aux dates suivantes :

1919 :

1957 :

1992 :

◆ Chronologie Historique

Les temps préhistoriques et antiques

La liste de dates ci-dessous comporte une partie substantielle des événements qui seront potentiellement évoqués dans le questionnaire de Culture Générale. Bien qu'intéressantes, il n'est pas utile d'apprendre les dates exactes, encore moins les mois et les jours. En revanche vous devriez maîtriser l'ordre d'apparition des événements. Il vous faudra par exemple savoir que Pompéi est ensevelie après le règne d'Octave ou que Saint-Louis précède Jeanne d'Arc. Les dates à connaître par cœur vous sont données dans la suite de ce chapitre.

100 000 B.P. : apparition de l'Homo sapiens

16000 av. J.-C. : grottes ornées de Lascaux (Dordogne)

8000 av. J.-C. : naissance de l'agriculture au Proche-Orient

3000 av. J.-C. : naissance de l'écriture à Sumer (Mésopotamie)

3000 av. J.-C. : apparition de la métallurgie du cuivre (Vallée de l'Indus)

3000 av. J.-C. : unification de l'Égypte

2650 av. J.-C. : construction des pyramides de Gizeh (Égypte)

vers 2000 av. J.-C. : début de la civilisation minoenne (Crète)

vers 1750 av. J.-C. : code d'Hammourabi (Babylone)

vers 1425 av. J.-C. : destruction du palais de Cnossos / début de la civilisation mycénienne

1292-1213 av. J.-C. : règne du Pharaon Ramsès II

1200 av. J.-C. : invention du 1^{er} alphabet (Phéniciens)

776 av. J.-C. : 1^{ers} Jeux olympiques

753 av. J.-C. : fondation de Rome (légende de Remus et Romulus)

721 av. J.-C. : Sargon II, roi d'Assyrie met fin au royaume d'Israël

597 av. J.-C. : prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, roi de Babylone

539 av. J.-C. : fondation de l'Empire perse par Cyrus

509 av. J.-C. : Rome devient une République (après expulsion des Étrusques)

490 av. J.-C. : victoire des Athéniens sur les Perses à Marathon

480 av. J.-C. : victoire navale des Athéniens sur les Perses à Salamine

476 av. J.-C. : unification par Athènes des villes grecques (Ligue de Delos)

461-431 av. J.-C. : Périclès, stratège d'Athènes

- 449 av. J.-C. : paix entre Athéniens et Perses (paix de Cimon)
- 333 av. J.-C. : victoire à Issos d'Alexandre le Grand sur les Perses
- 323 av. J.-C. : mort d'Alexandre le Grand à Babylone
- 247 av. J.-C. : Qin Shi Huang, 1^{er} empereur chinois
- 241 av. J.-C. : fin de la 1^{re} guerre punique (victoire navale de Rome, îles Egades)
- 216 av. J.-C. : victoire d'Hannibal sur les Romains (Cannes)
- 216 av. J.-C. : Liu Bang fonde la dynastie HAN
- 146 av. J.-C. : destruction de Carthage (par Scipion)
- 52 av. J.-C. : victoire de Jules César sur Vercingétorix (Alésia)
- 49 av. J.-C. : Jules César traverse le Rubicon et s'empare du pouvoir
- 44 av. J.-C. : assassinat de Jules César
- 31 av. J.-C. : défaite d'Antoine et Cléopâtre à Actium
- 27 av. J.-C. : règne d'Octave
- 30 : crucifixion de Jésus-Christ
- 70 : destruction du Temple de Jérusalem par les Romains
- 79 : Pompéi ensevelie sous les cendres du Vésuve
- 180 : mort de l'empereur Marc Aurèle
- 312 : Constantin 1^{er} se convertit au christianisme
- 330 : Constantinople devient la capitale de l'Empire romain
- 395 : partage entre Empire romain d'Occident et Empire romain d'Orient
- 406 : les Barbares franchissent le Rhin
- 410 : Sac de Rome
- 451 : défaite d'Attila (près de Reims)
- 498 : baptême de Clovis à Reims
- 537 : consécration de Sainte-Sophie à Constantinople
- 547 : mort de Saint Benoît, fondateur de la règle bénédictine
- 614 : Héraclius, 1^{er} empereur byzantin
- 622 : Mahomet quitte la Mecque pour Médine (Hégire)
- 626 : Tang Taizong le Grand, empereur de Chine (dynastie TANG)
- 632 : mort de Mahomet
- 639 : Dagobert partage le royaume des Francs entre ses 2 fils